



Les taux d'exploitation forestière et de la construction des routes dans l'habitat essentiel du caribou de bois sont en augmentation : nouvelle rapport

Si le rythme de perturbation continue à augmenter, les populations locales de caribou diminueront rapidement

Edmonton, 14 juillet 2011: L'habitat essentiel du caribou des bois habitant la région jamésienne du Nord québécois est impactée rapidement par les routes et l'exploitation forestière, selon une nouvelle étude effectuée par Global Forest Watch Canada.

« Nous avons mené cette étude, *Cartographie des perturbations et des possibilités en matière de rétablissement et protection du caribou des bois dans la région de la baie James du Nord québécois*, parce que le Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee) s'est dit inquiet des effets négatifs potentiels des projets de construction de routes forestières et d'autres développements industriels pour le caribou des bois sur son territoire traditionnel » dit Peter Lee, l'auteur principal et directeur général de Global Forest Watch Canada.

La cartographie et l'analyse ont été examinées par les experts du caribou. L'étude arrive à la conclusion que:

- Le taux de perturbations anthropiques tamponnées augmente d'année en année, ayant passé de 219 kilomètres carrés par année entre 2002 et 2009 à 259 kilomètres carrés par année entre 2009 et 2010. D'ici 2013, le taux des perturbations tamponnées prévues devrait atteindre 466 kilomètres carrés par année. Les feux de forêt exacerberont la perturbation totale.
- D'ici 2013, l'aire totale touchée par des incendies et des perturbations anthropiques tamponnées devrait s'établir à 10 468 kilomètres carrés, soit 32 % de la superficie de l'aire de répartition connue du caribou des bois de la région.

« Plusieurs enquêtes ont notés une diminution des populations du caribou des bois partout au Canada », continue M. Lee. « Le caribou des bois a disparu d'une grande partie de son aire de répartition historique, en raison d'une vaste perte d'habitat dans la forêt boréale méridionale du Canada. »

La population boréale du caribou des bois est désignée une espèce menacée au Canada, au sens de la Loi sur les espèces en péril (LEP), et est désignée « vulnérable » selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables du Québec.

Chaque année, les caribous déplacent vers le nord en recherche de l'habitat intact. Dans le Plan de rétablissement du caribou forestier au Québec (2008), on peut lire : « La limite méridionale de son aire de répartition n'a cessé de régresser vers le nord et des inventaires aériens ont démontré l'état précaire des populations ainsi que leur déclin. »

« Compte tenu de l'actuelle accélération du rythme annuel des perturbations anthropiques en combinaison avec les feux de forêts, le potentiel de soutenir une population locale autosuffisante à court terme semble décliner rapidement. » conclut Peter Lee.

À propos de GFWC : Global Forest Watch Canada fournit l'accès à des données plus exhaustives sur les activités de développement dans les forêts canadiennes et sur les impacts environnementaux de ces activités. Nous sommes convaincus que l'accès à une plus grande quantité d'information sur les forêts canadiennes permettra la prise de meilleures décisions sur la gestion et l'utilisation des ressources forestières, ce qui mènera ultimement à de meilleurs régimes de gestion des ressources forestières offrant une panoplie de bénéfices aux générations présentes et futures.

Renseignements :

Peter Lee, directeur général, Global Forest Watch Canada

Téléphone: 780 422 5989

Courriel: peter@globalforestwatch.ca